

# VILLES DE ROUBAIX ET DE TOURCOING

## EMPRUNT DE 1860.

Liste des obligations desdites villes sorties et non réclamées, à la date du 1<sup>er</sup> Août 1865.

Tir. du 1 <sup>er</sup> Août 1861	N <sup>o</sup> 11897	50	N <sup>o</sup> 12597	50	N <sup>o</sup> 16160	100
N <sup>o</sup> 45455	100	45742	100	42605	50	16659
20947	100	45044	50	42608	50	17610
Tir. du 1 <sup>er</sup> Fév. 1862	17792	50	43795	50	48779	50
N <sup>o</sup> 42028	100	49532	50	44935	50	19247
Tir. du 1 <sup>er</sup> Août 1862	19778	50	45131	100	49325	50
N <sup>o</sup> 15736	200	20896	50	45633	50	19387
39913	500	26315	50	45649	50	19557
Tir. du 1 <sup>er</sup> Fév. 1863.	26612	50	45919	50	19587	50
N <sup>o</sup> 3582	50	28936	50	49274	50	19820
4115	50	30042	100	49448	50	20852
4456	50	36080	50	49594	50	20963
4552	50	39156	50	49912	50	21451
4764	50	49659	100	50885	50	21348
6962	50	41146	50	52009	50	21355
15335	50	46574	50	52522	50	21540
19487	50	49010	50	52742	50	21574
23254	1000	49074	50	52994	50	21743
30083	50	49870	50	53161	50	21887
42057	50	49987	100	55533	50	22986
49444	100	50220	50	59336	50	23076
Tir. du 1 <sup>er</sup> Août 1863	52593	50	52082	50	59663	50
N <sup>o</sup> 4056	50	53301	50	28168	100	28168
2177	100	56164	50	N <sup>o</sup> 670	50	29454
4000	50	53601	50	776	50	30366
5706	50	Tir. du 1 <sup>er</sup> Août 1864	3992	500	36321	50
5896	50	N <sup>o</sup> 124	50	3155	50	36868
6413	50	1499	50	3522	100	37158
8710	50	1592	50	3697	50	37184
9513	50	3748	50	3899	50	37681
16482	50	3760	50	3976	50	39132
19446	100	3798	50	4226	50	39309
19606	50	4743	100	4732	50	39900
21483	50	4897	50	4755	100	43042
22154	50	6187	50	4768	50	43433
30684	50	7572	50	4786	50	45070
40356	50	12515	50	4985	50	46290
42359	1000	13199	50	8305	50	46376
45723	50	14324	50	8700	50	47643
46316	50	14342	50	9017	50	47957
48710	500	16478	50	10054	50	48984
49003	50	16496	50	10164	50	49100
49150	50	17303	50	10461	50	49244
52702	50	18033	50	11159	50	49326
53707	50	19485	50	11258	50	49539
53798	50	24687	50	11666	50	50880
Tir. du 1 <sup>er</sup> fév. 1864.	25217	100	12474	50	12442	50
N <sup>o</sup> 5462	50	25217	100	12970	50	51526
6449	50	25658	50	14052	50	51746
12487	50	27877	50	14428	50	52495
13418	50	30498	50	14469	50	52753
14776	50	34317	50	14579	50	58957
14789	50	36469	50	14812	50	58979
		37253	50	14814	50	

Les porteurs des obligations ci-dessus désignées peuvent en réclamer le montant à la Caisse municipale de Roubaix,

Le Maire de Roubaix,  
**ERNOULT-BAYPRT.**

Le Maire de Tourcoing,  
**ROUSSEL-DEFONTAINE.**

### VILLE DE ROUBAIX

#### TIR A LA CARABINE

OFFERT

aux amateurs français et étrangers.

Ce tir sera ouvert les 13, 14, 15, 20, 21, 28 et 29 août, de huit heures du matin à sept heures du soir, avec interruption de midi à une heure.

1<sup>er</sup> Prix d'honneur : Une médaille d'or, (valeur, 400 francs.)  
2<sup>e</sup> » » Une médaille d'argent.  
3<sup>e</sup> » » Une id. de bronze.

Ces trois prix sont offerts par la ville de Roubaix et seront décernés aux Tireurs qui auront fait le plus grand nombre de blancs dans la même série.

4<sup>e</sup> Prix d'honneur : Deux couverts en argent, valeur, 80 fr.  
Au Tireur qui aura fait le plus grand nombre de blancs pendant la durée du concours.

Les habitués du Tir de Roubaix ne pourront concourir pour les Prix d'honneur ci-dessus.

1 <sup>er</sup> Prix.	300 francs.
2 <sup>e</sup> Prix.	200 »
3 <sup>e</sup> Prix.	150 »
4 <sup>e</sup> Prix.	120 »
5 <sup>e</sup> Prix.	100 »
6 <sup>e</sup> Prix.	90 »
7 <sup>e</sup> Prix.	80 »
8 <sup>e</sup> Prix.	70 »
9 <sup>e</sup> Prix.	60 »
10 <sup>e</sup> Prix.	50 »
11 <sup>e</sup> Prix.	40 »
12 <sup>e</sup> Prix.	30 »
13 <sup>e</sup> Prix.	20 »

Ces prix seront jugés à la plus belle balle mesurée du centre au centre au moyen du ladryomètre.

Le prix de la série qui sera de 15 coups est fixé à 5 francs ; chaque tireur pourra en prendre un nombre illimité.

Le même tireur ne peut obtenir qu'un seul prix, indépendamment d'un des prix d'honneur.

Toutes les armes sont admises.

La longueur du Tir est de 100 mètres.

Il y aura deux cibles.

Les blancs touchés seront immédiatement rapportés.

Un règlement d'ordre intérieur sera affiché dans le Tir.

Toutes contestations seront jugées sans appel par la Commission qui s'adjointra deux membres choisis par elle et ce parmi les tireurs étrangers.

Le Président d'honneur.

ERNOULT-BAYART.

Maire de la ville de Roubaix,

Chevalier de la Légion d'Honneur.

Le Président de la Commission du Tir,

Ed. HANNART.

#### COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 9	le 10	hausse	baisse
3% ancien.	67,95	67,87 1/2	»	7 1/2
4 1/2 au compt.	97,25	97,25	»	»

Havre, 9 août.

Une lettre de Liverpool transcrit une correspondance de New-Orléans dans laquelle il est dit que dans une des presses à coton de ce port, il est entré 10,000 b. de recettes, lesquelles après avoir été préparées en balles de 425 livres américaines, n'ont fourni que 4,000 b. Ce fait mérite qu'on le confirme, et il changerait alors beaucoup l'importance des recettes.

Nous avons eu les avis suivants :  
Dépêche de MM. Valensin Thurburn et Co. — Alexandrie 6 août. — Marché ferme, assez animé. — Arrivages insignifiants.

— Ventes du jour 670 b., — change sur Marseille 5 fr. 28 ; fret 13 fr. par 100 kil.

Ici, nous sommes restés au calme ce matin, les achats se bornent toujours aux besoins immédiats de la consommation, avec des prix sans variation pour quelques lots, en tendance faible pour quelques autres. Le terme qui était relativement bon marché se tient mieux, mais il ne propose pas d'affaires importantes. On avait cependant dit faire hier quelques Madras septembre, de 145 à 147 fr. 50.

Les dépêches particulières de Liverpool nous arrivent meilleures, cette après

midi. — Elles portent les ventes à 8,000 b. avec plus de ton et plus de fermeté. — Ces avis ont arrêté la baisse sur place et ramené plus de demande.

Le terme a été plus ferme, et l'on a payé 147 fr. 50 pour du Madras septembre, avec peu de vendeurs ainsi, ce soir. La dépêche officielle qui nous parvient est plus stimulante que les particulières, Liverpool mercredi. — Ventes 40,000 b. prix haussants pour Jumel et pour Brésil.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

#### CORRESPONDANCE

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé suivant extrait de nos correspondances :

Paris, 9 août 1865.

Le prince de Metternich qui devait partir aujourd'hui même pour le Johannisberg, reste à Paris jusqu'au retour de l'Empereur. S. M. aurait manifesté le désir de conférer avec l'honorable ambassadeur avant l'ouverture du congrès que lui a accordé l'Empereur d'Autriche.

L'Empereur est attendu demain à Paris. On ignore si Sa Majesté se rendra directement au camp de Châlons où elle assistera comme on l'a annoncé à la fête nationale du 15 août. Quelques personnes parlent de grandes réceptions qui auraient lieu aux Tuileries et même d'un discours que prononcerait l'Empereur. Ces diverses suppositions sont tout-à-fait conjecturales.

Avant son départ de Plombières, l'Empereur se propose d'inaugurer la route intéressante de Selucht qui aboutit à la vallée de Munster. Il y a cinq ans. S. M. avait été par cette route rendre visite à M. Hertman, dont l'industrie florissante du tissage occupe 10,000 ouvriers de la vallée.

Le décret impérial portant constitution des maires dont la grande majorité des communes de l'Empire, paraîtra demain ou vendredi, au *Moniteur*.

Le *Moniteur* du soir justifie dans son bulletin politique d'aujourd'hui la rumeur d'après laquelle l'Autriche et la Prusse ne peuvent tomber d'accord sur la question de souveraineté concernant le Schleswig et le Holstein. « Sur ce point, dit le *Moniteur* du soir, le cabinet de Vienne refusait toujours d'entrer dans les vues de la Prusse, qui, de son côté, se montrerait plus déterminé que jamais à faire de l'éloignement du duc d'Augustenbourg la condition préalable de toute discussion sur le fond du débat. »

Cette déclaration ne peut qu'ajouter à la vivacité des commentaires des feuilles allemandes ; car la tranquillité avec laquelle notre feuille officielle parle du différend austro-prussien, va leur donner beaucoup à réfléchir.

Le prince Napoléon est attendu vendredi à Paris venant d'Angleterre. S. A. I. après quelques jours passés à Meudon, se rendra avec la princesse Clotilde et les deux jeunes princesses à Frangins, sur la bord du lac de Genève. On croit toujours à une visite que les augustes voyageurs feraient au roi Victor-Emmanuel, à la fin d'août ou au commencement de septembre.

On annonce que la reine Christine se dispose à faire prochainement une visite à la reine Isabelle pendant le séjour de Sa Majesté à Zarranz. On sait que la reine douairière d'Espagne est en ce moment à Paris.

L'*Echo de la Dordogne* annonce qu'une instruction judiciaire est commencée au parquet de Sarlat contre un maire de cet arrondissement qui, aux dernières élections municipales, se serait servi d'une boîte à double fond pour substituer aux bulletins remis par les électeurs votants d'autres bulletins déposés préalablement par lui avant l'opération, et qui lui donnaient l'unanimité des suffrages.

Le Maroc, qui jusqu'ici était resté à l'écart de tout mouvement commercial et industriel européen, sera représenté à l'Exposition universelle de 1867.

Pour toute la correspondance : J. REBOUX

Le *Moniteur* d'aujourd'hui annonce que l'Empereur quittera aujourd'hui Plombières pour se rendre directement au camp de Châlons.

#### Tribunaux

Le tribunal de police correctionnelle de Paris s'est occupé, l'un de ces jours derniers, d'une affaire des plus affligeantes. Il résulte du jugement qu'au mois de mai dernier, une ordonnance de médecin fut portée à la pharmacie de M. Blondeau, l'une des mieux notées de Paris.

En l'absence de ce dernier, un élève prit cette ordonnance, qui prescrivait une potion composée de 5 gram. d'oxide de blanc d'antimoine et de 50 gr. de sirop de gomme. L'élève se trompa : une substance toxique (du tartre d'antimoine ou émétique) remplaça une substance inoffensive. La potion causa la mort de l'enfant auquel elle était destinée.

Sur les conclusions de M. Thomas, avocat impérial, et après avoir entendu MM. Nicolet et Cauppon, avocats des premiers, il a condamné l'élève Martin à trois mois de prison et 50 fr. d'amende, et M. Blondeau, pharmacien, à 50 fr. d'amende.

Les courtiers de Marseille.

Le syndicat des courtiers de Marseille vient de recommencer les poursuites con-

tre les courtiers marrons de cette ville. Jusqu'à présent, trois citations en police correctionnelle ont été lancées. Le chiffre des dommages intérêts demandés par le syndicat s'élève séparément de 20 à 30,000 fr. La cause a été fixée au 24 courant.

#### FAITS DIVERS.

Les intéressantes opérations du *Great-Eastern* pour la pose du câble transatlantique sont décidément interrompues. Des lettres reçues de Londres apprennent que les ingénieurs du *Great-Eastern* ont eu à lutter contre une tempête.

Les opérations ne pourront être reprises, dit-on, que l'année prochaine.

MM. les maires des communes de l'arrondissement de St-Quentin, ravagées par l'orage du 17 juillet, se sont réunies jeudi dernier pour fixer approximativement la somme totale à laquelle s'élèvent les pertes matérielles à supporter par l'arrondissement de St-Quentin dans cette déplorable circonstance; cette perte peut être évaluée à 12 millions de francs.

Il résulte d'un document officiel récemment publié que, pendant l'année 1864, il n'y avait pas moins de 3,268 bouillères en exploitation dans la Grande-Bretagne et l'Irlande. En 1856, il n'y en avait que 2,397. La quantité de houille extraite, vendue et employée, dans l'année dernière, provenant de ces bouillères, a été de 92,787,873 tonnes. (*Times*.)

Nous lisons dans le *Phare de la Manche* :

La maladie qui affectait si rudement les pommes de terre depuis 1845, les avait tout-à-fait éparpillées en 1864, et l'on espérait qu'enfin cette précieuse plante était débarrassée du fléau qui la décimait depuis si longtemps. Malheureusement, il n'en était pas ainsi. A la suite des brumes extraordinairement intenses de la semaine dernière, d'un refroidissement anormal et de l'inclemence de la température, la maladie des pommes de terre vient de réapparaître avec une grande violence. Des champs entiers sont déjà ravagés, et non seulement les fanes sont couchées mortes sur le sol, mais les tubercules commencent à être atteints. C'est une calamité pour nos cultivateurs.

On écrit de Londres que la maladie des pommes de terre vient dussé de se déclarer dans l'île de Wight. Ce fait n'est pas sans gravité, à cause des conditions insalubres dans lesquelles on se trouve aujourd'hui en cette île.

On écrit de Paris :

Les projets grandioses conçus par l'administration, pour la transformation du Champ de Mars, à l'occasion de l'Exposition universelle, mettent en éveil l'industrie particulière et donnent lieu à des propositions qui, si elles sont adoptées, aboutiront à la construction de Paris, le plus splendide caravansérail.

Il s'agit de créer au abords du palais de l'Exposition un établissement aux proportions assez développées pour lui donner une destination pareille à celle des immenses hôtels tant cités de l'Amérique du Nord. Ce serait à la fois un restaurant, un café, un centre de conversation, d'amusements, de plaisirs de tous genres, salons de lecture et de repos, des jardins; des pièces d'eau, un parc complet.

Des compagnies diverses sont en outre en instance pour obtenir l'autorisation de créer un service de bateaux à vapeur sur la Seine, de Bercy au Champ de Mars, faisant escale sur divers points du fleuve pour embarquer voyageurs et colis.

Un chemin de fer est aussi à l'étude pour le transport exclusif des caisses et objets de fort volume destinés au palais de l'Exposition ou en revenant. Ce chemin de fer aurait son point de départ sur la rive gauche et s'embrancherait au chemin de fer de ceinture à un point voisin du magnifique viaduc du Point du Jour.

Le tracé occuperait les quais ou berges de la Seine, et aboutirait par conséquent au Champ de Mars, vers la partie voisine du fleuve. Une variante de ce railway lui ferait prendre la direction du Champ de Mars par le territoire de Grenelle.

Toutes ces propositions, tous ces projets sont à l'état d'examen ou d'étude; mais comme le temps presse, la solution ne se fera pas attendre.

Nous trouvons dans un journal américain des détails curieux sur un fait qui se passa à New-York. Chacun, dans cette cité est tenu de déclarer son revenu, et ces déclarations sont publiées. On voit ainsi quelle est l'énormité des affaires que font divers commerçants et l'étendue de leurs bénéfices.

Un négociant a déclaré qu'en 1864 il a vendu pour plus de 42 millions de dollars et il établit son revenu à 600,000 dollars.

Le chiffre le plus élevé après celui-ci est de 39 millions de dollars; mais le négociant qui a fait ces immenses opérations ne porte son revenu qu'à 300,000 dollars. L'année précédente, il avait donné 1,800,000 dollars, le plus élevé de ce qui fut déclaré en ce genre. M. Astor, qui est regardé comme l'individu le plus riche à New-York, ne déclare que 800,000 dollars; toutes ses propriétés consistent en immeubles et en fonds publics, et il ne specule jamais.

Il arrive souvent que pour obtenir du crédit, ou dans le but d'arriver à quelque mariage brillant, certains individus déclarent des revenus très-supérieurs à ceux qu'ils possèdent. Tout récemment un négociant qui a disparu laissant pour plus de 500,000 dollars de dettes avait déclaré en 1864, un revenu de 30,000 dollars. De fait, il n'avait aucun revenu. Des fortunes très rapides se sont produites, car on trouve sur la liste de 1864 des gens

ayant près de 100,000 dollars de revenu, et qui, en 1863, ne figuraient que pour des sommes insignifiantes.

L'*Echo des Cévennes* rapporte l'anecdote suivante :

Dans une réunion agricole, un homme, très-grand et très-raide, tira de sa poche un long rouleau qu'il déplia et qu'il lut très-gravement. Il prononça de grands mots tels que absentéisme, indifférence des gens riches pour l'agriculture, gratification des compagnies vers les villes, etc.

Tout à coup un des auditeurs interrompit l'orateur en disant :

Mais, monsieur, on nous dit toujours que les villes absorbent tout à notre détriment; au lieu de nous le répéter, il vaudrait mieux proposer un remède. Nos propriétaires restent à la ville, nos enfants vont à la ville, nos domestiques vont à la ville. Moi aussi j'ai été à la ville. Qu'est-ce que j'y ai vu? Des gens qui vivent vite, et dont les montres, comme celles du Mar-seillais, font le tour du cadran en vingt-cinq minutes! Les gens riches se font traîner en voiture avec le cou enveloppé dans un faux-col comme un bouquet dans du papier; ils brillent dans leur voiture; mais on les regarde — et ils sont heureux! nos enfants qu'on tient la charrie pour les bureaux de la sous-préfecture ou pour l'étude d'un notaire. Ils y maigrissent et deviennent jaunes comme des coings — mais ils sont contents; on les appelle monsieur le commis, monsieur le clerc, etc. n'auraient jamais été que Jean, Pierre et Martin.

Nos domestiques laissent la blouse et les sabots pour épouser un gilet rouge, un chapeau à cocarde et des bottes de jockey anglais. Ils mangent bien, sont chandement vêtus, et la dignité de l'homme, loin de souffrir, paraît avoir gagné quelque chose, si l'on en juge à l'air suffisant qu'ils ont sous la livrée.

Le fond de tout cela c'est que, dans notre beau pays de France, tout le monde aime à paraître, à porter livrée, à être regardé. Donc, monsieur l'orateur, au lieu de gémir sur l'émigration, cherchons nne solution. Pour mon compte, je propose celle-ci :

Article unique. — Les propriétaires qui vivront sur leur terre porteront un chapeau d'archiduc autrichien, de grandes bottes et un grand sabre. Cela se verra de loin.

Les fermiers, métayers, etc., porteront l'uniforme de feld-marschal. Quant aux domestiques, comme il serait peut-être embarrassant d'aller à la charrie habillé en suisse de cathédrale, ils s'habilleront en sous-prefet, et au labour, ils mettront, de peur de tomber, leur épée en travers les cornes des bœufs.

En les voyant ainsi, tout le monde s'arrêtera, les gens, les bêtes, jusqu'aux lièvres et aux hannetons; tout le monde regardera Messieurs les agriculteurs, et vous verrez si nous n'avons pas alors plus de bras que nous en voulons.